

tion civile et militaire, dans les mains des préfets, généraux, procureurs généraux, tous hommes distingués par l'habileté, le courage et le dévouement, avec de nombreux agents et des forces militaires dressées à l'obéissance passive, tout cela s'écroule, sans la moindre résistance, sous la pression des populations dispersées, comme la tête du gouvernement s'était écroulée sous le choc ou avec le consentement de la population de Paris. C'est un admirable sentiment, une illumination instinctive d'intelligence qui rallie toutes les classes de la société, et nous ne dirons pas ce qu'on appelait les *barbares* de l'intérieur, mais tout ce qu'il y a d'éclairé, de moral, d'intéressé à la conservation des bases sociales, propriétaires, bourgeois, chefs d'industrie unis de cœur avec l'ouvrier, autour de ce drapeau de l'ordre nouveau, la République. Tous veulent en faire la base d'un gouvernement stable et régulier ; tous veulent placer sur cette assise la société avec ses traditions impérissables et ses nécessités fondamentales. La République, enfin, apparaît comme la conciliation nécessaire, hors de laquelle il n'y a qu'oppression ou anarchie, luttes intestines, sanglantes, prolongées.

Un journal a publié, sous le titre d'*Apostasies*, une série de *proclamations, discours, professions de foi*, émanés de généraux, hauts fonctionnaires, ou candidats à la représentation nationale, et s'est plu à mettre ces pièces en opposition avec les opinions plus récentes des mêmes personnes. Quant à nous, nous ne trouvons, dans ces documents reproduits, qu'un intérêt ; ils sont pour nous le *cahier des vœux* formulés unanimement par les parties les plus diverses du pays. Acceptés ou proposés avec une entière liberté et avec une complète bonne foi, expression des contrats intervenus entre les électeurs et les élus, ils composent le mandat national, et sont la République proclamée dans chaque scrutin électoral, comme préparation à la proclamation solennelle du 4 Mai. C'est la France disant à ses élus : « Vous constituerez la démocratie régulière et légale, afin d'absorber dans son sein la démagogie de la rue ; et, quand vous serez là pour cette œuvre, vous, délégués directs du peuple, si la sédition vous attaque, vous vous souviendrez que vous représentez les droits et la dignité de la France, et vous mourrez, s'il le faut, sur vos chaises curules. » Les élus de la France ont été fidèles à ce mandat, au 15 mai et au 24 juin !

Et maintenant, qu'on nous le dise, quelle cause, sinon la République, sinon la démocratie régulière, a combattu et triomphé le 15 mai et le 24 juin ? Quelle autre cause aussi avait groupé la garde na-